



IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2026



RÉDACTION D'UN RAPPORT AUX NORMES DE LA CHARTE DE L'EXPERTISE



DURÉE : 7 heures



COÛT DE LA FORMATION :

516€ TTC soit 430€ HT par participant.



PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, experts et négociateurs immobiliers.

15 participants maximum.



PRÉREQUIS :

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



MOYENS TECHNIQUES :

Formation dispensée en visio en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>

à l'aide de vos codes ID.NOT

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.

La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser la technicité d'un rapport d'expertise conforme à la Charte
- ✓ Cerner tous les éléments à prendre en compte
- ✓ Appréhender avec professionnalisme le rapport d'expertise

PÉDAGOGIE : Isidro PEREZ MAS est un spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV et REV-RESI TEGOVA, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur le foncier (Le Moniteur, Lexis Nexis...).

PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

- **Présentation de la Charte**
- **Contenu du rapport**
 - La structure du rapport
 - La rédaction des rubriques
 - Les essentiels
 - Les erreurs à éviter
 - Le Visuel à intégrer (plans, photos, croquis)
 - Les annexes
- **Le rapport par la pratique**
 - Étude d'un modèle de rapport sur un actif résidentiel
 - Étude d'un modèle de rapport sur un actif d'entreprise
 - Étude d'un modèle de rapport sur un actif foncier
 - Étude d'un modèle de rapport sur un actif exceptionnel
- **Réflexions sur les exigences de la Charte**
- **Synthèse et Validation des acquis**

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)